

## De quelques éléments programmatiques pour une sociologie critique des usages sociaux des TIC

Fabien Granjon

► **To cite this version:**

Fabien Granjon. De quelques éléments programmatiques pour une sociologie critique des usages sociaux des TIC. May 2004, 2004. <sic\_00001156>

**HAL Id: sic\_00001156**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001156](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001156)**

Submitted on 2 Dec 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **De quelques éléments programmatiques pour une sociologie critique des usages sociaux des TIC**

**Fabien GRANJON**

Si l'on peut se réjouir du fait que la théorie critique n'a eu de cesse de se préoccuper de la « question technique » (Adorno, Horkheimer, 1983 ; Marcuse, 1968 ; Habermas, 1984 ; Feenberg, 2004), les thèses développées par les représentants de l'école de Francfort et leurs continuateurs, ont cependant été, le plus souvent, cadrées par des approches de types dualiste et essentialiste. Peu enclines à saisir la dialectique de la technique et de la société autrement que sous les auspices d'une philosophie sociale déterministe assez peu attentive à la variété effective des usages sociaux de la technique, elles ont par exemple insisté sur le caractère idéologique de celle-ci (la technique comme idéologie matérialisée) mais ne se sont guère intéressées à sa profondeur sociologique. À l'inverse, s'est construite en France, à partir des années 80, une sociologie des usages sociaux de la technique (tout particulièrement des Technologies de l'Information et de la Communication) qui s'est appliquée à saisir la variété des processus d'appropriation sociale des TIC, mais s'est en revanche toujours tenue éloignée de toute perspective critique. Nous voudrions, ici, montrer l'intérêt qu'il y aurait à ce que ces deux approches de la technique se fécondent mutuellement pour déboucher sur une nouvelle heuristique dessinant les contours d'une sociologie critique des usages sociaux des TIC.

### **De la sociologie des usages sociaux de la technique**

Si la sociologie des usages s'est forgée, « en l'absence de références théoriques constituées et de modèles à appliquer, dans une effervescence de bricolage intellectuel et d'artisanat conceptuel » (Jouët, 2000 : 493), il n'en reste pas moins vrai que son développement a été alimenté par des perspectives théoriques qui, globalement, ont eu pour trait commun de considérer comme essentiel les phénomènes d'individuation. La notion d'« usage » qui émerge d'abord dans la sociologie fonctionnaliste des *uses and gratifications*, puis devient centrale au sein des études de réception chères aux *cultural studies*, est intrinsèquement liée à la reconnaissance de la construction subjective du sens, à la négociation des pratiques et à la valorisation de la part d'autonomie et de liberté dont dispose chaque individu (en l'occurrence face aux médias, mais plus généralement face à l'ensemble des déterminismes sociaux). En France, du fait d'une faible fréquentation des travaux culturalistes anglo-saxons, les postulats prévalant à la construction des premières problématiques de la sociologie des usages furent plutôt ceux du courant dit de l'*autonomie sociale*. La recherche se focalise alors, pour l'essentiel, sur les phénomènes sociaux prétendument nouveaux, sur ce qui apparemment fait rupture avec l'état antérieur d'une société qui, nous dit-on, est sujette à de fortes dynamiques de *re-configurations* sociales.

C'est en quelque sorte un nouveau fonctionnalisme attentif aux problématiques du sujet, qui, aux antipodes d'une sociologie du dévoilement et tâchant d'analyser de façon privilégiée « l'innovation sociale », va également prendre les commandes des recherches sur « l'innovation technique ». (Castel du, Chambat, Musso, 1989). Le recours de plus en plus fréquent aux TIC, la différenciation effective des usages ou encore les stratégies de détournement des *programmes d'action* inscrits dans les dispositifs techniques vont être considérés comme autant de signes révélateurs d'*arts de faire* (Certeau de, 1980) d'où se dégage la figure tutélaire d'un « usager actif », inventif, émancipé, investi et accompli. Les recherches menées sur les technologies informatiques et télématiques qui comportent, de fait,

selon Pierre Chambat, « une dimension d'injonction à l'implication personnelle et à l'expression par chacun de ses choix et préférences » (Chambat, 1995 : 75), ont tout particulièrement contribué à asseoir cette vision de l'*activité*, de l'autonomie et de la responsabilité individuelle. Le rejet salvateur de tout déterminisme technique est ici couplé à un désaveu (de principe) de l'idée même de rapports sociaux de domination. Le plan d'analyse est celui des *mondes vécus* mais à l'exclusion de toute prise en compte du *système*. Il est certes précieux de proposer une construction de l'utilisateur qui ne soit pas simplement celle d'un *agent* soumis à des déterminismes sociaux, économiques et techniques mais on peut douter du bien fondé à la remplacer par celle d'un *acteur* autonome, *entrepreneur de sa propre vie*, s'appropriant les TIC à des fins d'émancipation. L'autonomie de l'utilisateur est ainsi bridée par les procédures déposées dans les dispositifs techniques mais elle l'est aussi par les *identités, appartenances, perceptions, habitus* et autres *dispositions* qui structurent sa relation au monde et vont conditionner, son envie, sa manière ainsi que sa capacité pratique à s'approprier tel ou tel dispositif technique. Les usages sociaux des TIC « s'insèrent dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production. (...) Ils ne se construisent donc pas dans un *vacuum* mais s'insèrent dans les rapports sociaux de pouvoir qui traversent les structures sociales, les formes de domination étant bien sûr plus ou moins prononcées et modulables... » (Jouët, 2000, 507-509).

Ce défaut d'attention portée aux cadrages opérants des macro-structures pour privilégier un centrage sur les actions individuelles, va également se retrouver sous d'autres formes dans une série de travaux qui auront pour préoccupation première de développer des recherches sur les cadres des interactions situées homme/machine sous l'angle de perspectives micro-sociologiques (ethnométhodologie, pragmatique, sociologies interprétatives). Le fait socio-technique n'est aucunement considéré du point de vue des structures et des contraintes sociales mais émerge des activités des acteurs *in situ* et consacre le primat du sujet et de ses pratiques. La faiblesse analytique qui consiste à ne prendre comme unité d'analyse que des « micro-objets » que l'on envisage en dehors de toute considération quant à ce qui les constitue en tant que formes ou sujets sociaux sera toutefois contrebalancée par l'application avec laquelle sera systématiquement démontré ce que la médiation technique impose de singulier dans les situations d'ajustement pratiques qu'elle entraîne. Au souci de la socialisation de la technique vient donc s'ajouter celui de la technique comme participant de la « construction sociale de la réalité ». Complétée par d'autres recherches conduites dans une perspective constructiviste, la sociologie des usages va montrer que la matérialité des objets et les *scripts* qui en sont constitutifs conduisent aussi à une technicisation des pratiques sociales et de communication.

La sociologie des usages va également pallier sa carence originelle par la réalisation d'études faisant la preuve que « l'apparition des nouvelles pratiques se greffe sur le passé, sur des routines, sur des survivances culturelles qui perdurent et continuent à se transmettre bien au-delà de leur apparition » (Mallein, Toussaint, 1994 : 317), donnant ainsi de la profondeur à une objectivation jusqu'alors en mal de contextualisation. La problématique dite de la *généalogie des usages* (Jouët, 2000) mettra par exemple en exergue l'existence d'univers symboliques qui accompagnent les phases d'adoption et de stabilisation de l'utilisation des machines à communiquer qui sont toujours l'objet d'investissements subjectifs de la part des usagers. La technique n'est plus seulement appréhendée dans un cadre de type infrastructurel, elle l'est aussi dans sa dimension superstructurelle. Les modalités d'appropriation tiennent donc aussi aux stratégies de distinction ou de *démarquage social* (Boullier, 1985) auxquelles les usagers associent les dispositifs techniques. L'étude des représentations ou des discours

d'accompagnement contribue également à redonner de l'épaisseur sociale à la technique mais ne saurait suffire à fournir une explication profonde des usages sociaux des machines à communiquer. La réalité est certes un construit social dont une des composantes est représentationnelle (subjective) mais la *part idéale du réel* (Godelier, 1984) n'en est qu'une des dimensions, l'autre étant liée à la matérialité (objective) de la technique et des rapports sociaux. Se tenant à égale distance des conceptions considérant les représentations comme des objets d'étude nécessairement viciés témoignant de l'*illusio* des agents et de celles qui, *a contrario*, tombent dans le piège du subjectivisme et des explications totalisantes, en accordant un poids trop grand aux représentations des acteurs, la sociologie des usages a su prendre en compte les « manières de voir » des usagers et relier leurs pratiques à des univers symboliques.

### **Pour une approche critique des usages sociaux des TIC**

L'un des plus grands mérites de la sociologie des usages a très certainement été, d'une part, d'attirer l'attention, sur la place qu'occupe la technique dans le changement social et de souligner l'importance des enjeux socio-politiques qui y sont liés, d'autre part, de reconnaître l'autonomie relative des usagers face à la technique. Néanmoins, les travaux conduits dans ce sens et dont la force heuristique a permis de montrer la part active des TIC dans la réorganisation du social ainsi que les appropriations toujours négociées par les acteurs n'ont que très rarement été menés dans une intention critique. Armand et Michèle Mattelart rappellent que si l'intérêt d'analyser les usages différenciés ne fait aucun doute, il faut néanmoins « préciser que cette nouvelle démarche s'exprime dans un contexte bien particulier qui peut entretenir la confusion. La réception et l'individu-consommateur occupent une place centrale dans la conception néo-libérale de la société. Il ne s'agit pas de n'importe quel consommateur, mais d'un consommateur dit souverain dans ses choix, sur un marché dit libre » (1995 : 88). La sociologie critique des usages sociaux des TIC que nous souhaiterions voir se développer devra répondre *a minima* à une quadruple exigence :

-a) prêter attention à la pluralité des formes structurelles de domination qui sont travaillées par le corps social. Acteurs individuels et collectifs produisent des comportements différenciés dont la variabilité dépend de leurs singularités plurielles (dispositions, identités, sentiments, etc.) et des situations concrètes qui cadrent leurs interactions. Cette diversité idiosyncrasique ne doit pas être gommée par une approche économiciste qui déterminerait « en dernière instance » tous les rapports sociaux, mais sa prise en compte ne doit pas, inversement, conduire à un *individualisme ontologique* dont le *nomos* serait de toujours considérer, derrière les structures sociales et les agencements collectifs, l'individu-monade et la « réalité » de l'action individuelle. S'il ne s'agit pas d'accorder une absolue primauté à la totalité (e.g. telle qu'elle prend forme dans les analyses hyperfonctionnalistes de Theodor Adorno sur les industries culturelles ou les médias), il faut toutefois considérer les faits sociaux comme historiquement ancrés et adopter en conséquence un point de vue recontextualisant ceux-ci dans une structure sociale globale. La gageure est, ici, d'ouvrir une voie médiane, de prendre en compte avec un égal intérêt *mondes vécus* et *système* afin d'évaluer les déclinaisons variables des rapports qu'ils entretiennent.

-b) souligner la dialectique entre les conduites microsociales et les orientations macrosociales, les expériences personnelles et les structures collectives (la classe, le groupe affinitaire, les institutions, etc.), entre l'action des sujets et le système social, *l'histoire-faite-corps* et *l'histoire-faite-choses*. Les usages sociaux de la technique doivent être

obligatoirement mis en regard des conditions d'existence qui cadrent la quotidienneté des « classes d'utilisateurs ». Car « inspecter dans tous ces détails de fonctionnement, le rapport social que l'appareil de communication met en jeu – émission, réception, écriture, lecture, parole, écoute – ne donne que bien peu de lumière sur sa raison sociale : c'est parce que, à la différence de la plupart des rapports sociaux, il n'existe qu'en se greffant sur d'autres rapports ! C'est un rapport prédateur » (La Haye de, 1984 : 42) ;

-c) installer les supports techniques au centre de l'analyse et réhabiliter le *facteur technique* en dépassant l'opposition classique entre un sujet-acteur et un objet-agi et en déconstruisant le travail de l'entre-définition du technique et du social. Considérant que la technique peut être appréhendée comme un *rapport social matérialisé* (Roqueplo, 1983), l'objectif est de prêter quelque attention à la part prescriptive des supports matériels dans la configuration des interactions sociales et d'envisager la façon dont les TIC sont susceptibles de participer au maintien ou au déplacement des conduites sociales et la manière dont elles interfèrent avec les identités individuelles et collectives. Appréhender « la signification d'un dispositif technique, c'est [donc] comprendre comment ce dispositif réorganise différemment le tissu de relations, de toute nature, dans lequel nous sommes pris et qui nous définissent » (Akrich, 1990 : 84). Mais au-delà de la prise en compte de la spécification conjointe du social et du technique le but est aussi de considérer les prothèses techniques comme étant elles-mêmes des dispositifs résultant d'un rapport social qui s'inscrit dans une dialectique production-reproduction. Pierre Moeglin rappelle à ce titre que « l'objet de la recherche critique n'est pas d'étudier la communication dans ses contextes. Il est d'en traiter comme d'une composante au sein de situations qu'à travers elle, elle prend globalement en compte. En second lieu, à l'opposé du schéma déterministe, l'exigence critique confère la priorité à l'amont des phénomènes : non pas ce que les médias [ou les TIC] font aux gens ni ce que les gens font aux médias [ou aux TIC], selon la formule de W. Schramm, mais ce qui fait que les médias – et la communication – sont ce qu'ils sont. » (1992 : 135) ;

-enfin d) considérer avec attention la co-production de l'« objectif » (le social objectif) et du « subjectif » (le social subjectif), des rapports sociaux et des rapports de sens parce qu'« une théorisation critique en sociologie ne peut pas ne pas prendre en charge cet ancrage des pratiques dans un univers social symbolique pré-constitué et dans des schémas récurrents de comportements » (Vincent, 2002 : 95). Il s'agit donc de « réduire le décalage entre le « sens objectif » et le « sens subjectif » des conduites » (Singly de, 2002 : 34), c'est-à-dire d'apporter une attention équivalente tant à la mise en évidence des déterminants sociaux généraux prévalant aux activités de communication médiées par des dispositifs socio-techniques qu'à la mise à jour de la diversité des manières dont ils se servent d'une même TIC (les usages développés), vivent leurs pratiques (l'expérience qu'ils en ont), imputent du sens à leurs pratiques et montrer ce que cela dévoile de leur existence sociale ;

## Conclusion

À l'heure où la « fracture numérique » nous est présentée comme la nouvelle inégalité (caractéristique des sociétés rentrées dans l'ère de « l'information » ou de « la connaissance ») qu'il est nécessaire d'endiguer au plus vite sous peine de voir se creuser la « fracture sociale » et où une large part des analyses posées relèvent de « discours officiels » ou bien d'une recherche administrative cadrée par un pragmatisme dont l'impératif opératoire tient lieu de nouveaux critères de scientificité, une des tâches de cette sociologie critique des usages sociaux des TIC serait par exemple de questionner la façon dont les « subjectivités » des

usagers travaillent et structurent leurs usages d'Internet ainsi que la manière dont celui-ci déplace leurs modes de « construction de soi » liés à leurs conditions objectives d'existence (la quotidienneté dans sa relation au travail et hors travail). Si, comme sembleraient l'indiquer certains écrits, le réseau des réseaux contribue à l'autonomisation des pratiques sociales dans leur double composante culturelle (e.g. les goûts) et sociabilitaire (variabilité des interactions interindividuelles), les potentialités ouvertes par celui-ci sont-elles pleinement actualisées par tous les utilisateurs ? Internet conduit-il à la « fragmentation croissante des espaces de vie » et permet-il l'émergence de mécanismes d'individuation inédits ou bien ne fait-il que déplacer les modalités d'expression de soi existantes sans vraiment les modifier ? Conforte-t-il la montée d'un certain « éclectisme culturel » ou n'est-il qu'un vecteur de plus d'une *culture affirmative* qui s'inscrit dans le monde des marchandises et contribue à la reproduction symbolique de l'ordre social ? Participe-t-il vraiment de l'émergence de nouvelles formes d'échange social, de l'élargissement des sociabilités et de la construction de rapports sociaux inédits, ou bien n'est-ce qu'un élément sans grande influence sur la redistribution des rôles (e.g. l'émergence et/ou la confirmation de rôles spécifiques par exemple liés au savoir ou au contrôle), des rapports sociaux de sexe ou l'évolution des écologies domestico-familiales ? Une sociologie critique des usages sociaux des TIC ouvrirait sans aucun doute un vaste chantier de recherches qui, ne se contentant pas de faire de la communication une « nouvelle » valeur positive des sociétés capitalistes avancées, aurait d'abord pour tâche de considérer les usages comme des *faits de classe* et les pratiques comme des *comportements de classe* qui doivent leurs caractéristiques pour une large part aux grandes conditions sociales d'existence.

## Bibliographie

- Adorno (Theodor), Horkheimer (Max), *La Dialectique de la raison*, Gallimard, Paris, 1983.
- Akrich (Madeleine), « De la sociologie des techniques à la sociologie des usages. L'impossible intégration du magnétoscope dans les réseaux câblés de première génération », *Techniques et culture*, n° 16, 1990, pp. 83-110.
- Boullier (Dominique), *L'effet micro ou la technique enchantée. Rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, LARES, Rennes, 1985.
- Castel du (François), Chambat (Pierre), Musso (Pierre) dir., *L'ordre communicationnel. Les nouvelles technologies de la communication : enjeux et stratégies*, La Documentation française, Paris, 1989.
- Chambat (Pierre), « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », in Pailliarat (Isabelle) dir., *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble, 1995, pp. 65-98.
- Certeau de (Michel), *L'invention du quotidien. Arts de faire*, 10/18, Paris, 1980.
- Feenberg (Andrew), *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique*, La Découverte, Paris, 2004.
- Godelier (Maurice), *L'idéal et le matériel*, Fayard, Paris, 1984.
- Habermas (Jürgen), *La technique et la science comme idéologie*, Denoël, Paris, 1984.
- Jouët (Josiane), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, 2000, pp. 486-521.
- La Haye de (Yves), *Dissonances. Critique de la communication*, La pensée sauvage, Paris, 1984.
- Mallein (Philippe), Toussaint (Yves), « L'intégration sociales des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *TIS*, vol. 6, n° 4, 1994, pp. 315-335.
- Marcuse (Herbert), *L'Homme unidimensionnelle*, Minuit, Paris, 1968.

Mattelart (Armand), Mattelart (Michèle), *Histoire des théories de la communication*, La Découverte, Paris, 1995.

Moeglin (Pierre), « Actualité de la recherche critique », *CinémAction*, n° 63, mars 1992, pp. 131-136.

Roqueplo (Philippe), *Penser la technique. Pour une démocratie moderne*, Le Seuil, Paris, 1983

Singly de (François), « La sociologie, forme particulière de conscience », in Lahire (Bernard) dir., *À quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, Paris, 2002, pp. 13-42.

Vincent (Jean-Marie), « Les conditions de possibilité d'une sociologie critique », *Mouvements*, n° 24, novembre-décembre 2002, pp. 91-100.